



Association loi 1901

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MAI 2023

Cher adhérent,

Conformément à l'article 12 des statuts, je vous invite à participer à l'Assemblée Générale de notre association qui se tiendra le dimanche 14 mai 2023 à 11 heures à la salle des associations du Bardon (à côté de la salle polyvalente).

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral d'activités 2022
- Approbation des comptes de l'exercice 2022
- Présentation du budget 2023
- Renouvellement des membres du bureau

Les membres désirant présenter leur candidature doivent se manifester dès à présent.

Nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre volonté de venir ou non à cette Assemblée, par l'envoi d'un mail à notre adresse vab45130@gmail.com.

Vous pouvez bien évidemment vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir complété et signé.

Il sera également procédé au renouvellement des cotisations 2023.

Un exemplaire du pouvoir et 1 bulletin d'adhésion 2023 sont joints à cette convocation. Merci de les déposer dans la boîte à lettres chez l'un des membres du Bureau proche de chez vous si vous n'êtes pas présent le dimanche 14 mai afin de disposer du quorum pour valider les délibérations d'Assemblée.

Fait à Le Bardon, le 26 avril 2023

Le Président
Bruno LODS

POUVOIR

Je soussigné(e) Mr/Mme (1) ----- donne pouvoir à Mr/Mme (2)-----

afin de me représenter à l'assemblée générale du **14 mai 2023** de l'association Vivre au Bardon, de délibérer et prendre vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à ----- , le-----

Signatures du mandant (1)

Signature du mandataire (2)



BULLETIN D'ADHESION - ANNEE 2023 (mai 2023 – mai 2024)

Attention une adhésion après le 31 juillet 2023 ne vous donnera plus droit au tarif adhérent.

Mr ou/et Mme ----- Nb Enfants mineurs -----

Adresse -----

E mail -----

Adhère(nt) pour l'année 2023 à l'association et règle une cotisation annuelle en chèque ou en espèces

Par famille (parents et enfants mineurs) : 15,00 €

Personne seule : 8,00 €

Date :-----

Signature de l'adhérent

Lors de manifestations organisées par l'association des photos de groupe peuvent être prises puis diffusées pour la communication de l'association. En respect de votre droit à l'image, nous sommes tenus de vous en demander l'autorisation.

Veillez donc cocher la case ci-après si vous acceptez la diffusion de ces photos

**N'hésitez pas à nous soumettre vos IDEES
OU PROPOSITIONS D'ACTIVITES ET SORTIES**

